

BRESIL – Un institut public et des producteurs contre le riz LL de Bayer

Par Eric MEUNIER

Publié le 18/03/2009, modifié le 27/02/2025

Alors même que la commission technique nationale de biosécurité étudie la demande d'autorisation d'un riz transgénique LL de Bayer, tolérant des herbicides à base de glufosinate d'ammonium, l'Institut national de recherche en agriculture (EMBRAPA) a fait part de son opinion sur cette PGM. Pour l'EMBRAPA, cette plante représente « une menace pour la sécurité alimentaire au Brésil » et « le riz transgénique deviendra dominant avec l'utilisation de cet herbicide [glufosinate d'ammonium] et pourrait mettre en danger les variétés de riz sauvage brésiliennes » [1]. C'est au cours d'une réunion publique au sein de la chambre des députés brésilienne, le 18 mars 2009, que cette position de l'institut de recherche a été énoncée, par la voix du chercheur Flavio Breseghezzo, représentant la direction de l'Institut, et qui a précisé qu'il s'agissait d'une position technique et non idéologique. Au cours de la même réunion, le Président de la fédération des producteurs de riz, Renato Rocha, a déclaré : « Nous ne sommes pas favorables à la dissémination de ce riz pour l'instant. Il n'existe pas de marché pour le riz transgénique, alors que les exportations sont vitales pour nous ». L'avis de la commission technique nationale sur ce riz est donc maintenant attendu sous peu. Notons que récemment, le 21 mai 2009, la CTNBio a rendu un avis favorable sur le coton 15985 de Monsanto, modifié pour résister à des insectes de la famille des lépidoptères. La demande d'autorisation pour ce coton est donc maintenant sur le bureau du ministre de l'Agriculture dont la décision n'est pas encore arrivée. Monsanto possède maintenant cinq variétés GM de coton, soja et maïs approuvées pour la culture commerciale au Brésil.

[1] <http://www.responsibletechnology.or...>